

Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin)

Une approche méthodologique plurielle¹

Martin Doevenspeck

Résumé

Cet article s'intéresse aux relations interethniques entre migrants et société d'accueil dans une nouvelle région d'immigration au Bénin. Ces relations sont étudiées sous l'angle de la problématique d'accès au foncier dans un contexte de conflit et de négociation de pouvoir entre différents d'intérêt locaux. La démarche générale de l'article s'appuie sur la méthode de localisation par triangulation. La société d'accueil caractérisée par un pluralisme institutionnel et normatif intervient dans la mise en place de sous-systèmes politiques locaux dans les lieux d'implantation des immigrés. Ceci encourage la pratique du („shopping d'institutions”), l'enracinement du clientélisme et donc la vénéralité croissante de la culture politique de cette région d'immigration. L'analyse de la question foncière a montré que l'acquisition de biens fonciers par la population allogène peut mener à une dynamisation des règles institutionnelles du droit foncier traditionnel ainsi qu'à l'explosion des conflits latents entre les habitants de différents villages autochtones. De plus, les débats sur le droit foncier dans la région d'immigration ne sont pas uniquement influencés par les conflits entre propriétaires fonciers et immigrés mais également par les conflits entre les différents groupes de migrants. Dans une „chasse à la terre”, ces derniers développent des stratégies propres d'acquisition de droits fonciers qui engendrent de nouveaux conflits.

Mots clés

1 L'auteur remercie les relecteurs anonymes pour leurs remarques très utiles ainsi que Messieurs N. Bako-Arifari et P.Y. Le Meur pour leurs corrections linguistiques.

Bénin, migrations intra rurales, foncier, relations interethniques, accès à la terre, pouvoir local, conflit social, contrôle politique

Introduction

„En grande ligne nous sommes tous des Béninois. Ici nous sommes vraiment en brassage. Mais à l'origine on connaît l'ethnie à laquelle appartient la terre. Quand il y aura des situations comme en Côte d'Ivoire, les gens vont se rappeler l'histoire et on ne va pas considérer le brassage. Mais souhaitons que cela ne nous arrive pas (le roi de Parakou Akpaki Dagbara II, 10.10.2002) ”.

La référence à la nationalité béninoise comme facteur d'égalité fait partie des déclarations rassurantes habituelles des acteurs politiques. Mais comme le roi de Parakou le mentionnait ci-dessus, des restrictions s'ensuivent souvent. Même si on ne peut pas comparer la situation au Bénin avec les expulsions des Burkinabé et des Maliens résultant de la politique intérieure xénophobe et à la politisation du foncier à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire (Chauveau 2000), on observe tout de même des tensions autour du foncier suite aux stratégies d'occupation de terre.

Les disputes sur l'accès à la terre font partie des conflits les plus fréquents dans les zones d'accueil des flux migratoires ruraux. Dans les villes, l'autochtonie² est relativisée car le brassage des différents groupes socioculturels résultant de l'urbanisation substitue aux identités ethniques-rurales de nouvelles identités urbaines. En milieu rural les différences et les lignes de démarcation avec la population allochtone peuvent au contraire être très aiguës.

Des conflits entre propriétaires terriens et migrants naissent souvent du manque de clarté des arrangements fonciers. Au sud du Bénin extrêmement densément peuplé et de plus en plus fréquemment dans le centre du pays (Edja 1997, 1999) l'individualisation et la monétarisation des droits „coutumiers” sont en pleine progression. Les conflits le plus souvent mentionnés sont ceux qui concernent les ventes multiples d'une parcelle, les contestations du droit de vente, les dons et les prêts non documentés (Neef 1999: 160). Les conceptions selon lesquelles la terre est une propriété collective ou commu-

2 J'ai choisi les termes „autochtones” et „allochtones” par commodité et je n'entends en rien les considérer comme des catégories réifiées. „Par autochtones”, j'entends restituer un discours des acteurs locaux qui se posent par rapport à l'enjeu foncier en terme de „venus avant” et „venus après” suivant un axe temporel assez flou. Dans une population qui se réclame de l'autochtonie, on peut retrouver plusieurs degrés d'autochtonie selon le type d'enjeu en présence. Par allochtones, j'entends exprimer là aussi une catégorie discursive locale qui permet de classer tous les migrants récents sans lien de parenté prouvée avec les populations locales. L'allochtonie définit ici en fait un certain degré d'actualité de la migration dans un lieu donné, où l'on trouve des gens déjà établis et qui revendiquent un certain contrôle sur un objet d'enjeu quelconque.

nautaire ont largement perdu de leur importance, tandis que le droit officiel ne constitue pas une alternative légitimée. Différentes formes de bail (en argent, produits agricoles, travail) ont remplacé l'emprunt traditionnel. En général, ni la durée ni la hauteur du bail ne sont fixées par écrit et les locataires se trouvent en cas de conflit dans une position de faiblesse, puisqu'ils ne peuvent recourir ni aux règlements coutumiers, ni aux législations nationales (Degla 1998:102).

Je ne m'intéresserai pas ici en première ligne aux conflits entre propriétaires terriens et populations allochtones, mais bien plus aux litiges fonciers au sein de la communauté hôte hétérogène et parmi les migrants, et ce en relation avec les dynamiques politiques et institutionnelles dans une région d'immigration très récente. Cet article traitera des questions suivantes:

- Quels effets la migration a-t-elle sur les institutions de la communauté hôte et quelle est l'influence de ces effets sur les processus politiques au sein des communautés allochtones?
- Quelles stratégies d'accès à la terre les migrants de différentes ethnies développent-ils dans ce contexte?
- Comment peut-on rapporter les dimensions foncières et politiques des relations interethniques aux changements spatiaux?

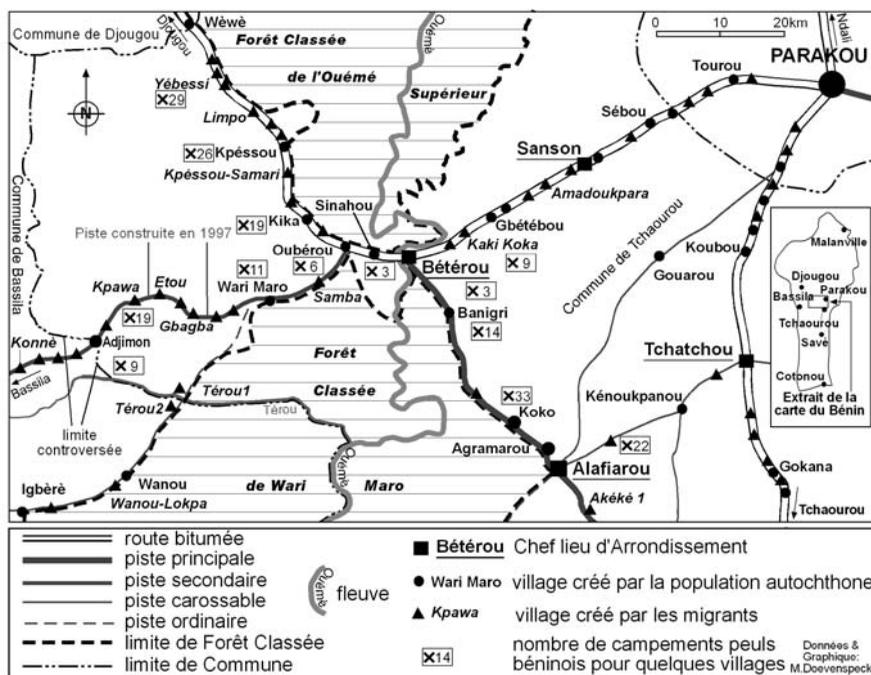
En partant d'un exemple pris dans l'espace de transition entre le centre et le nord du Bénin, j'étudierai dans ce texte un aspect structurant des relations interethniques dans les zones d'accueil des mouvements migratoires intraruraux, à savoir l'accès à la terre dans un contexte de recherche d'hégémonie politique locale.

L'arrondissement de Bétérou comme zone d'accueil de flux migratoires ruraux

Les flux migratoires intra ruraux au Bénin ne sont dirigés vers le sud, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'États voisins. Les paysans des régions densément peuplées du sud et du nord-ouest participent notamment depuis les années soixante-dix aux processus de colonisation agricole de la région du centre. On peut expliquer la faible densité de la population de cette région par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire précoloniale. Les vastes forêts étaient difficile à pénétrer et formaient une zone tampon entre les chefferies wasangari du Borgou au nord, les royaumes du Danhomè au sud et Oyo à l'est. Les razzias d'esclaves qui ont continué jusqu'à la fin du XIXe siècle ont aussi contribué à dépeupler cette zone.

L'espace de transition entre le centre et le nord du Bénin montre une forte dynamique migratoire. Il s'agit en l'occurrence de la région située entre Djougou, Bassila, Tchaourou et Ndali où les politiques d'installation de l'Etat et des églises chrétiennes des années 1960-1970 (Kouagou 1996; Akobi 1997: 31-34; Séhouéto 1996: 111), ont déclenché une colonisation agricole impliquant surtout des petits paysans. Ce processus a par endroit abouti à une domination démographique des migrants et à une reconfiguration profonde du paysage ethnique.

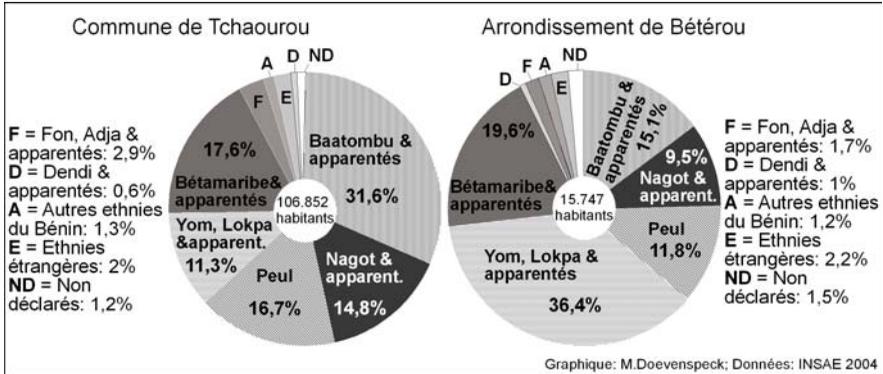
Figure 1: Villages autochtones et allochtones autour de Bétéroù



Tchaourou, la commune la plus méridionale du département du Borgou, est aussi la plus vaste du Bénin avec environ 7.200 km². Jusqu'aux années 1980, Tchaourou était l'une des communes les moins densément peuplées du Bénin. Aujourd'hui encore, elle est caractérisée par une densité de population très faible, avec seulement 15 habitants/km². Mais depuis la fin des années 1970, la commune connaît une croissance démographique d'environ 5 % par an. Cette dynamique est largement due aux mouvements migratoires dont la commune est le réceptacle. Non seulement la population a triplé pendant cette période, mais sa configuration ethnolinguistique, auparavant dominée

par les Baatombu et les Nagot, s'est fortement complexifiée. Aujourd'hui, environ 40% de la population sont des migrants (Figure 2)³.

Figure 2: Structure ethnique de la Commune de Tchaourou et de l'Arrondissement de Bétérou



Cette dynamique migratoire s'explique d'une part par le flux migrations continu de paysans en provenance des zones montagneuses du nord-ouest du Bénin, densément peuplées et marquées par une dégradation avancée des terres et de l'environnement naturel, d'autre part par l'arrivée d'éleveurs de bovins (des Peuls) en provenance du nord et de l'est du pays, qui ont renforcé le nombre de Peuls installés particulièrement autour de Tchatchou depuis longtemps. A ces phénomènes s'ajoute la transhumance transfrontalière d'éleveurs en provenance des pays voisins, notamment du Nigeria et du Niger, qui traversent de façon saisonnière la zone d'enquête. Le poids démographique des migrants est maximal dans l'arrondissement de Bétérou où ils constituent environ 65% de la population. Cet arrondissement est situé à l'ouest de la commune de Tchaourou, c'est là que l'essentiel de la recherche a été effectuée. Avec presque 6% entre 1992 et 2002, le taux d'accroissement annuel de la population de l'arrondissement de Bétérou dépasse même la moyenne communale. Ces chiffres s'expliquent aussi par la réhabilitation de la piste rurale qui traverse la zone d'est en ouest entre Oubérou et Bassila.

³ Les catégories ethniques se conforment à la classification de l'Institut national de la statistique (INSAE) pour le traitement des données du recensement en 2002. Dans le cadre du recensement, l'ethnie se confond avec le groupe sociolinguistique auquel appartient l'enquêté. Par exemple, parmi le groupe de „Bètamaribè et apparentés” se trouvent les Berba, Waaba, Natemba, Bèsorabè et d'autres groupes originaires du Département de l'Atacora. Ce classement ne distingue pas non plus les Peuls locaux des Peuls étrangers.

Depuis l'achèvement de cette nouvelle route en 1997, le processus de colonisation agricole déjà en cours s'est intensifié avec la constitution de véritables fronts pionniers, qui sont l'objet de cet article.

La triangulation des méthodes

Pour analyser les liens entre relations interethniques, foncier et pouvoirs locaux, j'ai eu recours à une approche centrée sur les conflits, les formes de négociation et de coopération, les processus d'"institution-building" et de construction des arrangements institutionnels.

Pour ce faire, j'ai opté pour une démarche méthodologique plurielle. Des techniques quantitatives et qualitatives ont été combinées à des méthodes géographiques de cartographie et chaque fois que cela était judicieux et possible, à des données issues des différents recensements et de la télédétection. Le site retenu est un village de migrants appelé Kpawa lié au village autochtone de Wari Maro.

Un sondage semi-standardisé a tout d'abord été mené auprès d'une centaine de migrants. Concernant la taille et le choix de l'échantillon, j'ai été obligé de faire des compromis en termes de représentativité, compromis liés au contexte spécifique d'un espace rural d'immigration situé dans un pays en développement. Ce nouveau peuplement allochtone du terroir villageois de Wari Maro, commencé en grande partie à partir de 1997 et qui s'est intensifié de façon continue, n'était documenté par aucune statistique secondaire. Comme le nombre des migrants durant la période de l'enquête m'était inconnu, que ce chiffre augmentait sans cesse et que leur recensement m'était impossible pour des raisons de logistique, mon échantillon final de sondés a suivi la „loi du plus grand nombre". Cela signifie que cet échantillon devait être suffisamment important pour assurer le meilleur rapprochement possible de ses caractéristiques à celles de l'ensemble des migrants.

A des fins de comparabilité, je n'ai interrogé que les chefs de ménage des foyers migrants. Comme un choix „aléatoire" des sondés n'était pas possible, puisque les chances pour les différents chefs de ménages allochtones d'être pris en compte dans l'échantillon auraient été inégales, je l'ai fait arbitrairement. Ainsi ce choix s'est effectué plutôt en fonction de la disponibilité des sondés tout en essayant de couvrir largement la zone d'enquête. Le sondage a été mené dans 16 localités, ce qui correspond approximativement à la moitié des localités de la zone d'enquête. J'ai pris en compte de vieux villages marqués par les effets de la migration, ainsi que des localités fondées par des allochtones. Etant donné que mon unité de sondage est „le chef de ménage", je n'ai interrogé que des hommes, car je n'ai pas rencontré de chefs de ménage féminins. Cela est dû à la nette prédominance des hommes dans un contexte

migrant où ils monopolisent la culture de l'igname, principale source alimentaire et de revenu. Dans les nouvelles localités des migrants, il n'y avait ni veuves ni femmes célibataires, contrairement aux villages autochtones de la zone d'enquête.

Le questionnaire tenait compte de facteurs spatiaux et temporels et il a servi à enquêter sur certaines caractéristiques des migrants. On a saisi des informations concernant le contexte d'origine, l'appartenance ethnique, la structure d'âge, la formation scolaire, la taille des ménages, les motifs et le déroulement de la migration, les relations avec la région d'origine, etc. La constitution d'une large base de données a non seulement permis de développer des analyses statistiques comparatives des principaux paramètres migratoires à une „macro-échelle“, mais elle a aussi servi à élaborer des cartes thématiques.

Estimant que l'analyse fondée exclusivement sur des données quantitatives (obtenues à partir du questionnaire) restait réductrice et limitée, j'ai eu recours à des données qualitatives complémentaires. Afin d'analyser les processus sociaux et spatiaux et leurs relations mutuelles, j'ai recouru à l'observation participante et à plusieurs formes d'interviews. Il me semble ici important de souligner les problèmes inévitables qui naissent de l'application de méthodes qualitatives au cours d'une enquête menée en milieu multiethnique et multilingue.

Face à un milieu dans lequel 80% de la population ne parlent pas la langue officielle, le français, et où cohabitent une douzaine de langues nationales, la question centrale à se poser concerne la possibilité même de saisir le point de vueémique des acteurs. Dans la mesure où la limitation du sondage à la population francophone n'était pas acceptable, il a fallu faire appel à différents interprètes. De ce fait, je ne pouvais pas exclure des interférences et des distorsions volontaires ou involontaires. Le rôle de l'interprète l'oblige parfois à reformuler les questions et les réponses pour éviter les malentendus et animer l'interview. Vu sous cet angle, sa capacité à „manipuler“ l'interaction peut aussi être un avantage. Pour maîtriser et limiter cette influence, j'ai tenté de travailler autant que possible avec un seul interprète, qui parlait trois des langues les plus répandues dans la zone d'enquête (lokpa, dendi et baatonu). Cette stratégie m'a permis de sentir mieux quand et pourquoi des informations étaient filtrées, et de réagir en conséquence. Dans le but d'assurer un équilibre ethnique dans les données empiriques, j'ai été obligé de prendre en compte d'autres groupes de langues. Là encore, j'ai essayé de réduire le nombre d'interprètes, qui furent finalement six.

Alors que les questions de migration, de territorialité et d'accès à la terre incitent le chercheur à établir des liens pertinents entre les processus sociaux induits par la migration et leur inscription spatiale, la géographie sociale allemande est pratiquement absente de ce débat en Afrique de l'Ouest. C'est

pour cette raison, qu'en plus des méthodes décrites plus haut, j'ai élaboré différentes cartes thématiques afin de faire le lien entre ces processus sociaux et leurs effets spatiaux. La combinaison de représentations cartographiques avec des données qualitatives et quantitatives m'a permis de développer des modèles graphiques parlants sur la concurrence pour le contrôle des ressources foncières. Pour l'élaboration de ces modèles des cartes topographiques numérisées et des images satellites ont servi de références géographiques. Cette association entre télédétection et données sociales et agricoles dans le cadre d'un Système d'Information Géographique (SIG) peut se lire comme une processus visant à „socialising the pixel” voire „pixeling the social” (Rindfuss & Stern 1998).

Les pouvoirs locaux dans une zone d'accueil des migrations rurales

Le village de Wari Maro, à l'ouest de Bétérou, se trouve sur la nouvelle piste construite en 1997 (voir Figure 1). L'accessibilité améliorée a eu pour conséquence, entre autres, l'éclosion d'une douzaine d'agglomérations de migrants sur le territoire de ce village. La population autochtone de Wari Maro se qualifie elle-même de Nagot, mais parle en même temps le baatonu. Le village forme la frontière linguistique ouest du Baatonu dans le sud de Borgou.

Wari Maro fait partie des villages qui se sont retrouvés à la périphérie du développement régional après la délimitation des forêts classées à l'époque coloniale et la politique de "villagisation" du gouvernement d'Hubert Maga juste après l'indépendance qui visait à concentrer les infrastructures (écoles, installations sanitaires, etc.) le long des grands axes.

En raison de l'insuffisance de voies de communication, les villages entre Bétérou et Bassila étaient quasi inaccessibles pendant les trois à quatre mois de la saison pluvieuse. Aucun marché régional ne pouvait se développer et la production agricole est restée principalement de subsistance. L'émigration vers le Nigeria à partir des années 1970 a contribué à un dépeuplement qui fut seulement freiné par les expulsions des étrangers de 1983/85, la crise économique au Nigeria et la dégringolade de la monnaie nigériane, le naira.

Après l'ouverture de la piste, on retrouve dans la zone d'enquête les principales caractéristiques liées à la structure polycéphale des arènes politiques locales que plusieurs auteurs ont déjà mises à jour et analysées (Bierschenk & Sardan 1998; Le Meur 1999; Alber 2001): réclamations multiples à des compétences de décision, pluralisme des règles et des instances et interférences institutionnelles. Ce qui est particulier au secteur de Wari Maro, c'est le caractère précipité et presque simultané des événements qui ont conduit à une intensification de la complexité des relations politiques locales:

- une immigration très forte depuis 1997, qui par sa production agricole associée à la coupe accentuée du bois a été à l'origine d'un boom économique;
- la création de l'Association de développement de Wari Maro (ADEWA) en 2000 à travers laquelle une élite villageoise absente (les cadres ressortissants) peut intensifier ses interventions politiques dans la région;
- la réhabilitation de la chefferie traditionnelle en 2001 alors que le prédécesseur du roi actuel („sunon") avait quitté le village avec une partie de la population - conséquence tardive du regroupement villageois de la fin des années 1960 - pour s'installer à Sinahou au bord de la qui relie Parakou à Djougou.

A Wari Maro, il existe aujourd'hui toute une série d'instances d'arbitrage dont les compétences sont changeantes et négociables:

„On a le chef de terre, le délégué, le roi et l'ADEWA. Donc si quelqu'un a un problème et il en amène au niveau de notre association, on peut aussi aller voir le délégué ou le roi pour dire „voici un problème qui n'est pas à notre niveau". Si le roi voit qu'il ne peut pas juger un problème seul, il peut nous appeler et ensemble, maintenant, on va voir. Ça se passe comme ça dans notre village ici. On peut aller là où on veut. C'est l'institution qui voit le problème à traiter. Si ça ne va pas, on peut voir encore une autre qui peut le régler" (Membre du bureau de l'ADEWA, 13.03.2002).

À côté des personnes et institutions spécifiées ici, il existe encore d'autres acteurs individuels, comme les migrants de retour du Nigeria, des organisations néo-traditionnelles comme le groupement des jeunes, les chasseurs et notamment la partie de la population qui avait déménagé avec l'ancien chef traditionnel à Sinahou et qui est exclue aujourd'hui du boom économique. Tous ces groupes cherchent à se positionner dans la politique locale. L'indétermination institutionnelle régnant dans la communauté hôte quant aux instances d'arbitrages et les possibilités de shopping institutionnel qui en découlent constituent le cadre dans lequel se structurent les rapports du pouvoir dans les agglomérations d'immigrants et les modalités liées d'accès à la terre.

Les arènes politiques dans un milieu d'immigration sont marquées par un degré d'autonomie locale variable. Cette autonomie laisse un espace pour des stratégies politiques propres à chaque groupe en concurrence pour le contrôle des nouvelles institutions villageoises. La caractéristique la plus remarquable des systèmes politiques des agglomérations de migrants est son instabilité. Bien que des chefs allochtones locaux cherchent leur légitimation dans leur statut de „firstcomer" (Kopytoff 1987), le principe de l'antériorité montre une flexibilité prononcée. Des „big men", qui provoquent les fondateurs de localités et arrivent à les évincer, et des groupes de migrants homogènes du point

de vue ethnique qui ne veulent pas se subordonner à un chef migrant d'une autre ethnie et par conséquent aspirent à leur autonomie, sont soutenus par des acteurs collectifs et individuels différents et concurrents issus de la communauté hôte, chacun cherchant à s'assurer l'influence maximale sur l'organisation politique et les ressources économiques des migrants.

La population de Kpawa, la plus grande agglomération de migrants du territoire villageois de Wari Maro, est principalement constituée du groupe Lokpa et Lama dont est issu le fondateur du village, du groupe Yom, et des Peuls qui se sont installés autour du village. Les tentatives d'un „big man” yom pour faire tomber le fondateur, les efforts d'autonomie continuels des Yom même après l'expulsion du „big man” et les interventions des groupes concurrents de la communauté hôte expliquent les cinq „changements de régime villageois” qui se sont succédés depuis la fondation du village en 1997. Comme Bierschenk (1999) l'a affirmé pour la ville de Parakou, les anciens régimes n'ont toutefois pas simplement été remplacés, ils ont chaque fois laissé en héritage idées, acteurs et structures politiques (tableau 1).

Tab. 1: Régimes politiques locaux à Kpawa et héritages politiques et institutionnels

Période	Régime politique local	Groupe autochtone intervenant	Héritage politique ou institutionnel
1997-1998	pouvoir du fondateur	chef de terre	statut de premier migrant
1998-2000	pouvoir du fondateur en concurrence avec un big man Yom	big man soutenu par le groupe autochtone exclu de Sinahou; fondateur soutenu par les institutions autochtones de Wari Maro	tendances à l'autonomie des Yom, affaiblissement du fondateur, structures vénales dans la culture politique locale
2000-2001	partage du pouvoir entre fondateur et comité	chef de terre	instances du comité, installation de conseillers influents
2001-2002	partage du pouvoir entre fondateur et chef migrant Yom égal en droit	comité ad hoc des autochtones	officialisation de la scission du pouvoir, l'instauration d'une égalité de statut entre le chef migrant et le <i>big man</i> yom
depuis 2002	pouvoir exclusif d'un nouveau chef migrant lokpa successeur du fondateur	cadres ressortissants, chef de terre	groupes d'intérêts politiques locaux issus de la même région d'origine

Du fait de cette accumulation d'instances et de ces interférences institutionnelles continues, l'organisation politique du village migrant a intégré les normes polycéphales de la communauté hôte. Les influences

mes polycéphales de la communauté hôte. Les influences changeantes de groupes autochtones concurrents qui veulent diriger les processus dans les nouvelles localités au mieux de leurs intérêts et créent les relations de dépendance et des structures clientélistes afin de tirer un profit économique maximal de la présence des migrants, génèrent une déstabilisation continue de l'arène politique du village de migrants.

La „chasse à la terre“: installation foncière des migrants

Les multiples formes de distribution de la terre reflètent l'instabilité politique et l'interventionnisme d'individus et de groupes autochtones concurrents. L'immigration massive d'environ cinq mille colons agricoles et éleveurs depuis 1997 et les distances entre les villages allochtones et autochtones ont totalement débordé les capacités de régulation du chef de terre, l'instance traditionnelle avant l'immigration. Aucun nouveau migrant n'est aujourd'hui obligé de se présenter devant le chef de terre. En réalité, celui-ci se fait représenter par des instances de médiation telles que les fondateurs des hameaux ou les leaders allochtones disposant d'autres sources de légitimité. Ils sont autorisés à régler l'admission des nouveaux migrants ainsi que l'attribution individuelle de terrains cultivables dans la zone délimitée par la communauté hôte.

„Tous les étrangers qui viennent ici me considèrent comme leur responsable. Même si je ne les présente pas au chef de terre, il n'y a pas de problème (chef migrant de Wanou-Lokpa 10.12.2001) “.

L'établissement foncier des migrants s'effectue dans les conditions marquées par une situation d'insécurité et une certaine ambiguïté institutionnelle. Plusieurs personnes et groupes stratégiques de la communauté hôte se positionnent sur des frontières floues dans ce domaine. Les plus actifs parmi eux sont les suivants:

- Le chef de terre, qui - face à sa surcharge - essaie de diriger au moins les aspects généraux de l'occupation des terres en ménageant les réserves foncières de son lignage.
- Les cadres ressortissants, qui tentent d'arracher au chef de terre des compétences foncières grâce à la mise en place par l'organisation villageoise de développement (ADEWA) d'un contrat d'exploitation des terres; ils essaient aussi d'assurer une installation des migrants plus compatible avec la gestion des ressources naturelles par les différents lignages de Wari Maro.
- Les acteurs individuels, surtout des migrants de retour du Nigeria qui fonctionnent, en suivant leurs intérêts personnels, comme des courtiers en placement de migrants en leur donnant la terre sans au-

torisation des propriétaires. Ils nouent ainsi des relations de type clientéliste avec les migrants.

Les relations entre les courtiers autochtones et leur clientèle allochtone correspondent fortement à l'institution du tutorat analysée par Chauveau (à paraître) pour la Côte d'Ivoire et qu'on peut trouver aussi dans d'autres zones d'immigration au Bénin. Mais, du fait de la dynamique d'immigration le tutorat dans son sens classique de convention agraire facilitant l'intégration sociale du migrant dans la communauté hôte grâce aux conseils de son tuteur autochtone, n'existe pas dans la zone d'enquête. A sa place, on remarque une extension rapide de structures clientélistes impliquant les différents acteurs autochtones, le chef migrant, les migrants déjà établis et les nouveaux arrivants. Ni le chef de terre, que beaucoup des migrants ne connaissent même pas, ni le contrat élaboré par les cadres qui tentent d'accaparer l'autorité sur le foncier à travers l'ADEWA (contrat qui de ce fait est bloqué par le chef de terre), ne représente une instance foncière incontestable pour les migrants. Ces contradictions internes à la communauté hôte autorisent une autonomie relative dans l'accès à la terre qui explique les pratiques analysées ici (cf. *infra*).

La zone attribuée aux migrants de Kpawa se situe principalement au sud de la nouvelle piste, le nord et l'est leur étant interdits. La superficie totale s'élève à presque 25.000 ha, couverts de forêt et de savane boisée, pour une population d'environ 1500 personnes. Ces chiffres montrent clairement que ce n'est pas un manque absolu de la terre qui est à la base des pratiques observées. Vu la grande disponibilité en terre, les paramètres pertinents pour l'analyse de ce phénomène qualifié par les migrants eux-mêmes de «chasse à la terre» sont la recherche de terres favorables du point de vue de la qualité des sols et l'accumulation foncière.

Chaque nouvel habitant à Kpawa, accompagné de ses parents ou de connaissances, doit d'abord se présenter au chef migrant qui se charge rarement lui-même de lui trouver un terrain pour commencer le défrichement. L'usage est de laisser le placement à ses proches qui ensuite informent le responsable sur la position exacte dans les nouvelles zones de défrichement; celles-ci ont la forme de vagues avançant vers le sud. Une règle tacitement partagée par les migrants de Kpawa est de limiter la largeur des champs dans une vague de défrichement à 100 m au maximum et de poursuivre le défrichement selon une direction définie et obligatoire pour éviter les conflits qui pourraient résulter de blocages mutuels. La ligne de base de 100 m de long du premier champ d'un migrant est mesurée avec une corde de 25 m de long. Souvent les lignes de base sont prolongées jusqu'à 125 m par les migrants. Chaque migrant cherche à occuper un terrain dont la position lui permet aussi à moyen terme de cultiver chaque année un nouveau champ d'igname sans

qu'il soit pour autant coupé en aval du front de défrichement par les champs des autres.

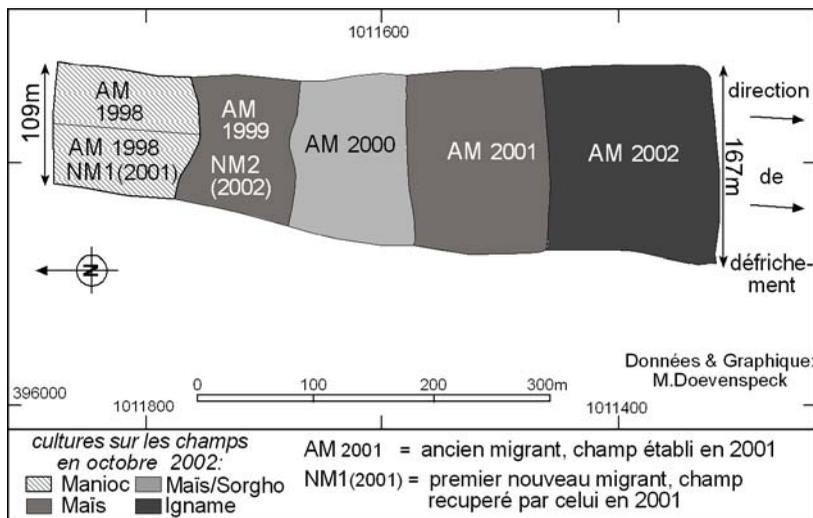
Bien que cela apparaisse curieux au vu de la grande disponibilité en terre déjà mentionnée, c'est tout de même un manque de terre qui conduit aux défrichements continuels et excessifs. Il ne s'agit pas d'un manque absolu, mais plutôt d'un manque de terrains déjà mis en culture par des migrants établis. Des parties de ces terrains précédemment cultivés sont recherchées par de nouveaux colons pour la culture immédiate du manioc et du maïs avant leur installation définitive. Ils assurent de cette manière l'alimentation de leurs familles jusqu'à la première récolte d'igname⁴. La forte demande pour de tels terrains - elle dépasse largement l'offre - se traduit de plus en plus par un commerce «clandestin» de terre que le contrat d'exploitation des terres (non appliqué) interdit expressément.

On voit émerger dans la région des marchés informels, sur lesquels des migrants établis offrent des terres déjà cultivées à la clientèle des nouveaux migrants, au titre de cession définitive ou sous forme de bail temporaire. Les terrains sont payés parfois en espèces parfois en produits agricoles, mais aussi et surtout en main-d'œuvre. Ces transactions ne se fondent pas sur des contrats explicites, mais généralement sur des conventions informelles qui obligent le preneur à travailler au moins pendant les deux campagnes agricoles suivantes, selon les besoins de l'ancien „propriétaire” du champ.

La dynamique de ce marché impossible à contrôler par la communauté hôte est ainsi l'un des éléments moteurs de la pratique, habituelle parmi les migrants, qui consiste à défricher chaque année un nouveau terrain pour l'igname au lieu de revenir après trois ou quatre ans sur le terrain défriché au cours de la première ou deuxième année. Les terrains gagnés par ces défrichements continuels permettent de céder les anciens terrains à de nouveaux migrants pour élargir son propre champ d'igname, base principale de l'alimentation et aussi source de revenus, avec l'aide de la main-d'œuvre mise à disposition en contrepartie. Un exemple de cet aspect de la „chasse à la terre” est montré ci-dessous (figure 3).

3 Dans le système agricole ici, la première culture sur une terre est l'igname.

Figure 3: Elargissement du champ d'igname et transmission des anciens terrains



On peut montrer assez clairement les modalités de transmission de la terre à partir des terrains successifs d'un migrant vivant à Kpawa depuis 1998. Après la récolte d'igname de 2001, il a laissé plus de la moitié de son premier champ de façon durable à un nouveau migrant pour la culture de manioc. Le deuxième champ défriché en 1999 a été loué complètement à un deuxième nouveau venu pour la culture du maïs. Le premier preneur a aidé en 2001 et 2002, le deuxième en 2002 dans toutes les étapes de travail de la culture d'igname: défrichement, confection des buttes, plantation, entretien et récolte. La superficie totale est d'environ sept hectares, dont deux cédés aux nouveaux migrants.

Les conflits induits par „la chasse à la terre“

L'agrandissement continu (jusqu'à deux hectares en 2002) du champ d'igname réalisé avec la main-d'œuvre supplémentaire a entraîné une extension du champ vers l'ouest. La largeur de la surface défrichée par an a augmenté de 60 m par rapport à celle de départ. De cette façon, des extensions de terrain sont réalisées bien que cela crée une pénurie prévisible des terrains disponibles dans la direction de défrichement. Il se déclenche un processus en spirale qui fait que les agriculteurs voisins s'adaptent à ces extensions, générant une déviation de plus en plus forte par rapport à la direction originellement définie, et aboutissant, à

quelques endroits déjà, une collision entre champs de différents migrants et donc à un blocage mutuel.

Les défrichements excessifs produits par la chasse à la terre sont clairement critiqués par les représentants de la communauté hôte:

„Il faut qu'ils reculent encore derrière pour reprendre les terrains déjà cultivés au lieu d'aller en profondeur. La destruction des arbres, c'est ça qui fait mal. Comme nous, on ne connaît pas bien la brousse, nos chasseurs qui se promènent partout voient comment ces terres sont utilisées là-bas et quand ils arrivent à la maison, ils nous disent ça. Chez nous ici, c'est la terre là que nous avons. Sinon nous n'avons rien comme ressources. Combien des personnes ont de l'argent dans ce village pour payer de l'engrais? Donc si les terres sont exploitées de cette manière, on essaye de dire aux étrangers de revenir encore en arrière pour reprendre les terrains en jachère". (Membre du bureau de l'ADEWA 02.10.2002)

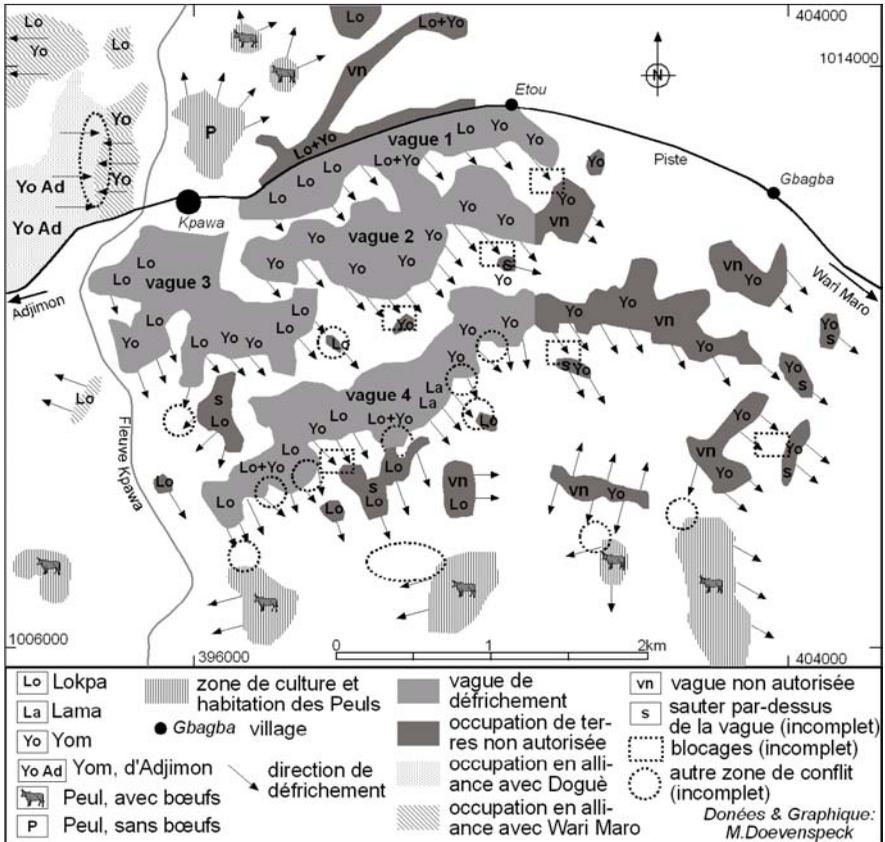
Mettre l'accent sur la terre comme étant la seule ressource importante de Wari Maro et exiger des migrants de revenir sur leurs premiers champs au lieu de défricher toujours de nouvelles superficies, ne suffit pas en soi pour les en dissuader. Il n'existe en effet aucun moyen effectif d'imposer l'arrêt des défrichements aux migrants. Outre la main-d'œuvre supplémentaire, l'intérêt pour les migrants impliqués dans ces transactions réside principalement dans l'accès à une position de patronage par rapport à une clientèle qui se voit contrainte de soutenir celui qui lui a accordé de la terre dans ses ambitions politiques, dans des conflits de voisinage, et, le cas échéant, face à d'autres problèmes.

Le commerce de terres conduit à deux processus différents et parallèles. Là où les vagues de défrichement commencent, on observe une déconcentration croissante des surfaces cultivables avec comme résultat une mosaïque de petits terrains souvent contestés sur lesquels maïs et manioc sont cultivés. En même temps, on constate au bout des vagues de défrichement des formes d'accumulation individuelle de champs successifs du fait de l'agrandissement des nouveaux champs d'igname. Dans cette zone, on observe aussi des conflits assez fréquents qui résultent de l'occupation de la terre. Se basant sur l'exemple de la colonisation agricole autour de Kpawa, la carte de la figure 4 élaborée à partir des données de la télédétection et de celles obtenues par questionnaires et interviews, met en lumière la complexité et le caractère multiforme de la chasse à la terre. On note en particulier:

- Des blocages mutuels par déviation de la direction initiale, commune à tous ceux travaillant dans une même vague de défrichement.
- La pratique consistant à «sauter» par-dessus la limite de défrichement et l'installation de champs au-delà cette limite pouvant également conduire à des blocages.

- L'expansion des vagues de défrichement existants et l'ouverture de nouvelles vagues dans les zones interdites à la colonisation agricole.

Figure 4: La chasse à la terre autour de Kpawa



Des changements de direction à l'intérieur des vagues de défrichement, qui sont pour la plupart structurées en fonction d'une certaine homogénéité ethnique, apparaissent comme le résultat de l'extension continue des champs d'igname aussi bien que d'une déviation délibérée de la direction définie. Dans le deuxième cas, il s'agit d'une stratégie d'agriculteurs individuels, de réseaux de migration dont les membres travaillent côte à côte, de même que d'autres groupes des migrants cherchant à éviter tantôt des obstacles naturels comme des roches, tantôt - et cela est de loin plus fréquent - pour atteindre en

premier une zone considérée comme plus fertile, qui reviendrait à un autre groupe si la direction de défrichement initialement fixée était respectée.

„What must be assessed is the degree of ‘legitimacy’ of the blockage. Was it legitimate or not to invest more in wage labour in order to win the ‘clearing race’; did one of the parties really and consciously go out of his clearing track to block his neighbour? ” (Le Meur 2002:13)

Pour la région de Wari Maro, on peut répondre à la question de l’auteur de la manière suivante:

Des migrants individuels et des groupes de migrants sautent par-dessus des têtes de vagues de défrichement pour accéder en premier à une zone encore inoccupée qui se trouve devant leur champ, et ainsi prévenir un blocage par d’autres. Dans ce cas, le secteur non encore défriché entre la tête de la vague et le champ situé en avant forme une réserve de terre à laquelle on peut recourir ultérieurement. Si les migrants qui cultivent dans ces couloirs ne sont pas les mêmes que ceux des terrains situés derrière, cette pratique conduit également à des blocages et donc à des conflits. Selon les normes locales des migrants, les changements de direction, de même que le fait de sauter par-dessus la frontière de défrichement, sont illégitimes. D’un autre côté, les défrichements exigent un travail intensif et sont considérés pour cela comme un acte d’appropriation difficile à contester. De ce fait, tous les migrants sont extrêmement attentifs à détecter et à prévenir toute action qui puisse leur être préjudiciable. S’il y a des conflits entre les migrants, l’ensemble des instances d’arbitrage aussi bien autochtones qu’allochtones sont mobilisées et les parties recourent aux structures clientélistes.

Comme la figure 4 le montre, les litiges fonciers ne naissent pas uniquement entre groupes ethniques différents. Les pratiques de saut de limite et de blocage renvoient aussi à des stratégies d’individus ou de groupes particuliers. En revanche, les vagues non autorisées au sud de Kpawa aussi bien que les extensions des fronts de défriche déjà existants dans les zones interdites aux agriculteurs allochtones constituent une expression spatiale des efforts d’autonomie d’une partie du groupe yom qui cherche à se détacher du groupe lokpa/lama en occupant une zone de culture propre. La plupart de ces migrants qui défrichent vers l’est provient de la deuxième vague, la plus homogène sur le plan ethnique, et déclenchée par le *big man*. Les vagues non autorisées par la communauté hôte sont néanmoins en pleine expansion grâce aux négociations des migrants yom et de leurs courtiers autochtones. Certains Lokpa et Lama ont réagi en ouvrant également un nouveau front au nord de la zone de culture, en direction des campements peuls.

Le modèle de colonisation agricole de la zone de Kpawa représenté sur la carte est né d’un enchevêtrement de stratégies d’accumulation individuelles,

générées par une instabilité institutionnelle et des relations clientélistes entre distributeurs autochtones non autorisés et groupes concurrents de migrants. La „chasse à la terre” conduit à des conflits aussi bien au sein de la communauté hôte qu’entre les migrants et les propriétaires terriens.

Une particularité locale est l’occupation des terres situées au nord-ouest de Kpawa. Elle est le résultat d’un conflit de limite entre les communes de Tchaourou et de Bassila, qui oppose Wari Maro et le village de Doguè situé à environ 20 km à l’ouest de Kpawa. Tandis que la population de Wari Maro considère le fleuve Aguima situé 3 km à l’ouest comme la limite de leur territoire villageois et donc comme la limite entre les communes de Tchaourou et de Bassila, pour la population de Doguè la commune de Tchaourou s’arrête dès le fleuve Kpawa. Entre ces deux fleuves se trouve l’ancien village nagot appelé Adjimon qui a connu lui aussi une immigration très forte, surtout de Yom, mais qui ne dispose pas d’un statut administratif et dépend de Doguè. Le territoire d’Adjimon est ainsi revendiqué par Doguè aussi bien que par Wari Maro. Bien que les anciennes cartes montrent Adjimon situé sur le territoire de Wari Maro, le village est administré par Doguè depuis quelques décennies parce que les habitants préféreraient payer la taxe civique à Bassila, où elle était moins élevée qu’à Tchaourou. Le litige actuel plonge ses racines dans l’accès aux ressources forestières autour d’Adjimon: celles-ci constituent des sources potentielles de recettes financières pour ces deux villages dans le cadre de la décentralisation (Bako-Arifari et al 2004). Comme le conflit n’a pas encore été résolu par l’administration, les acteurs ont pris différentes mesures pour manifester leurs revendications sur la zone disputée.

A partir de l’an 2000 les migrants d’Adjimon et de Kpawa ont été autorisés aussi bien par Doguè que par Wari Maro à occuper des terrains aussi vastes que possible à l’ouest du fleuve Kpawa pour créer une situation de fait accompli indépendamment d’une décision encore en suspens au niveau administratif sur le statut de Adjimon. La figure 4 donne un aperçu de cette „lutte de défriche”. Au nord et à l’ouest de la zone de conflit représentée sur la carte s’est formée une mosaïque de champs, appartenant soit à des migrants d’Adjimon soit de Kpawa. Cette alliance ponctuelle entre migrants yom de Kpawa, auxquels l’occupation de cette zone était auparavant interdite, et la communauté hôte de Wari Maro a renforcé les efforts d’autonomie des Yom et montre en même temps que des identités ethniques communes (ce conflit oppose surtout les Yom de Kpawa à ceux d’Adjimon) peuvent peser bien moins lourd que les intérêts de groupes politiques et économiques. Il est aussi à noter que ce conflit entre deux villages autochtones a pu renforcer la position du chef de terre de Wari Maro puisque même ses adversaires, les cadres ressortissants, ont invoqué son autorité pour trouver des arguments pour justifier l’appartenance de la zone au territoire villageois de Wari Maro.

Conclusion

Pour analyser les rapports interethniques noués autour du foncier dans une zone d'immigration rurale très récente du Bénin, j'ai recouru à une démarche méthodologique plurielle. Il a été démontré pour la zone d'enquête que la culture politique locale s'exprimait dans l'organisation spatiale de la colonisation agricole à travers d'un pluralisme normatif et institutionnel, ainsi que des tendances au forum shopping, aux négociations permanentes et aux relations clientélistes, et enfin par des alliances ponctuelles et ciblées entre, d'un côté, les migrants d'appartenance ethnique différente et, de l'autre, les groupes stratégiques se constituant parmi les propriétaires terriens.

Par l'utilisation d'une approche spatiale combinant cartographie et méthodes qualitatives et quantitatives, les arènes politiques villageoises ont été mises en relation avec la structuration l'espace agricole dans un contexte de migration. Les litiges politiques et sociaux en milieu rural, généralement étudiés à l'échelon villageoise, se traduisent par des mutations spatiales, phénomène dont l'analyse me permet en retour de tirer des conclusions concernant les arènes villageois. Dans la zone d'enquête, ce ne sont pas seulement les conflits entre les propriétaires terriens et les migrants, largement documentés pour d'autres régions du Bénin, qui marquent de leur empreinte le débat sur les droits fonciers, mais plutôt les conflits internes aux différents groupes de migrants qui développent de nouvelles stratégies d'accès à la terre, souvent en alliance avec des groupes de propriétaires terriens.

Références

- Akobi, I. C. (1997): Les migrations de population et leur impact socio-économique dans la Sous-Préfecture de Bantè. Mémoire de maîtrise de Géographie. Université Nationale du Bénin, Abomey-Calavi.
- Alber, E. 2001: Hexerei, Selbstjustiz und Rechtspluralismus in Benin. *afrika spectrum*, 36 (2) (2001): 145 - 167.
- Bako-Arifari, N.; Doevenspeck, M. et Singer, U. (2004): Politique locale et stratégies de mobilisation de ressources financières à l'échelle communale au Bénin. in: Baltissen, G./Hilhorst, T. (eds): *Financer la décentralisation rurale: Taxes et impôts à l'échelle locale au Bénin, Burkina Faso et Mali*. Bulletin 357. Institut Royal des tropiques (KIT) Amsterdam: 16 - 44.
- Bierschenk, T. 1999: Herrschaft, Verhandlung und Gewalt in einer afrikanischen Mittelstadt (Parakou, Benin). *afrika spectrum*, 34 (3): 321 - 348.
- Bierschenk, T. / Olivier de Sardan, J.-P. (1998): Les arènes locales face à la décentralisation et à la démocratisation. Analyses comparatives en milieu rural bé-

- ninois. in: Bierschenk, T./Olivier de Sardan, J.-P. (eds): *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*. Paris: Karthala, 11 - 51.
- Chauveau, J.-P. (2000): Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'état. *Politique Africaine* 78: 94 - 125.
- Chauveau, J.-P. (à paraître). «How does an institution evolve? Land, politics, intra-households relations and the institution of the 'tutorat' between autochthons and migrant farmers in the Gban region (Côte d'Ivoire)». In: Kuba R. & C. Lentz (eds.) *Landrights and the politics of belonging in West Africa*, Ohio University Press.
- Degla, P. (1998): *Agrarverfassung in Südbenin: Probleme der Bodenordnung und ihre Auswirkungen auf außerlandwirtschaftliche Erwerbstätigkeit*. Göttingen: Cuvillier.
- Edja, H. (1997): Phénomènes de frontière et problèmes de l'accès à la terre. Le cas de la sous-préfecture de Save au Bénin. Das Arabische Buch. Arbeitspapiere zu afrikanischen Gesellschaften 12. Berlin.
- Edja, H. (1999): *Colonisation Agricole Spontanée et Milieux Sociaux Nouveaux. La migration rurale dans le Zou-Nord au Bénin*. Farming Systems and Resource Economics in the Tropics 35. Kiel.
- INSAE (2004): Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février 2002. Résultats définitifs. Cotonou.
- Kopytoff, I. (1987): The Internal African Frontier: The Making of African Political Culture. In: Kopytoff, I. (ed): *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*. Bloomington, Indianapolis: 3 - 84.
- Kouagou, C. (1996): Comment est crée „Diepani“ à Bassila? In: BANAA: Journal paroissial de Sainte Anne de Boukoumbé Janvier-Fevrier-Mars.
- Le Meur, P. Y. (1999): Coping with institutional uncertainty. Contested local public spaces and power in rural Benin. *afrika spectrum*, 34 (2): 187 - 211.
- Le Meur, P. Y. (2002): Do chiefs know their boundaries? Land, migration and autochthony in central Benin. Contribution au séminaire „Landrights and the politics of belonging in West Africa“. Frankfurt a. M., 3 - 5 Oktober 2002.
- Neef, A. (1999): Auswirkungen von Bodenrechtswandel auf Ressourcennutzung und wirtschaftliches Verhalten in Benin und Niger. Frankfurt a.M.
- Neef, A; Heidhues, F.; Mewou, J.-P. (1994): Le marché de la terre. Son fonctionnement et ses conflits. Working Paper Series 7. Stuttgart: Universität Hohenheim.
- Rindfuss, R. R. / Stern, P. C. (1998): Linking Remote Sensing and Social Science: The Need and the Challenges. In: Liverman, D.; Moran, E. F.; Rindfuss, E. R.; Stern, P.C. (eds): *People and Pixels. Linking Remote Sensing and Social Science*. Washington, 1998: 1 - 27.
- Séhouéto, L. M. 1996: Savoirs locaux ou savoirs localisés? La production et la diffusion des savoirs agricoles paysans au Bénin: éléments empiriques pour une anthropologie sociale des savoirs „locaux“. Thèse de doctorat à la faculté de philosophie et sciences sociales de l'Université Libre du Berlin.

Zusammenfassung

In diesem Aufsatz werden interethnische Beziehungen zwischen Migranten und der Aufnahmegesellschaft unter besonderer Berücksichtigung der Landzugangsproblematik im Kontext lokaler Machtstrategien in einem neuen Zuwanderungsraum Benins untersucht. Die methodologische Konzeption basiert auf einer Kombination von quantitativen und qualitativen Verfahren und Kartierungen. Die Interventionen der durch einen Instanzen- und Regelpluralismus geprägten Aufnahmegesellschaft auf die Genese lokaler politischer Subsysteme in den Siedlungen der Migranten begünstigt die Praxis des „institution shopping“, die Zementierung von Klientelbeziehungen und eine damit verbundene zunehmende Venalität in der politischen Kultur des Zuwanderungsraumes. Die Analyse der Landfrage hat gezeigt, dass die allochthone Landnahme innerhalb der Aufnahmegesellschaften zu einer Dynamisierung institutioneller Regelungen des traditionellen Bodenrechts sowie zum Ausbruch von zuvor unterschwelligen Konflikten zwischen den Bevölkerungen verschiedener autochthoner Dörfer führen kann. Darüber hinaus prägen nicht nur die Konflikte zwischen Landbesitzern und Migranten die Debatte um Landrechte im Zuwanderungsraum, sondern insbesondere die Auseinandersetzungen innerhalb der Migrantengesellschaften. Die Zuwanderer entwickeln bei der ‚Jagd nach Land‘ eigene, mit neuen Konflikten verknüpfte Strategien des Landzugangs.

Schlüsselwörter

Benin, Ländliche Binnenwanderung, Bodenrecht, Interethnische Beziehungen, Landzugang, Lokale Macht, Sozialer Konflikt, Politische Kontrolle

Abstract

This article analyses the relations between different ethnic groups of migrants and the autochthonous population in a new immigration area in rural Benin with special focus on land issues within the context of local power strategies. The methodological concept is based on a triangulation. The interventions of the autochthonous population on the genesis of local political orders in the settlements of migrants favour the practice of „institution shopping“, the solidification

of clientelistic structures, thus increasing the venality in the political culture of the immigration area. The allochthonous land appropriation may lead to dynamism in institutional arrangements of traditional land tenure within the receiving society as well as to an outbreak of previously subliminal conflicts between the populations of various autochthonous villages. In addition, not only the often discussed conflicts between land owners and migrants dominate the debate about land rights in the immigration area, but also the conflicts within the migrant groups. In a 'hunt for land', the migrants develop own strategies of land acquisition causing new conflicts.

Keywords

Benin, rural-rural migration, land tenure, interethnic relations, access to land, local power, social conflict, political control

Dr. Martin Doevenspeck ist wissenschaftlicher Mitarbeiter am Geographischen Institut der Universität Bonn. Er verbrachte im Rahmen von IMPETUS (www.impetus.uni-koeln.de), einem Global-Change-Projekt des BMBF, seit April 2000 mehrere Feldaufenthalte in Benin von insgesamt 20 Monaten. Weitere Feldforschungen in Côte d'Ivoire und Senegal. Arbeitsschwerpunkte: Bevölkerungs- und Sozialgeographie Westafrikas, Dezentralisierung, räumliche Mobilität, Ressourcenkonflikte, demographische Modellierung